PEPITES :

Église Saint-Eloi fondée au XIIIè siècle.

Légende des Trois morts et des trois vifs .

Deux cadrans solaires sur la chapelle.

If classé.

A la Couaillette, les panneaux pédagogiques de la mare vous expliqueront le fluteau nageant (Luronium natans), espèce protégée au niveau national et inscrite à la directive habitat du site Natura 2000 : Les étangs et mares des forêts de Breteuil et Conches.

Maison du Tourisme du Pays de Conches

2, rue Pierre Mendès-France

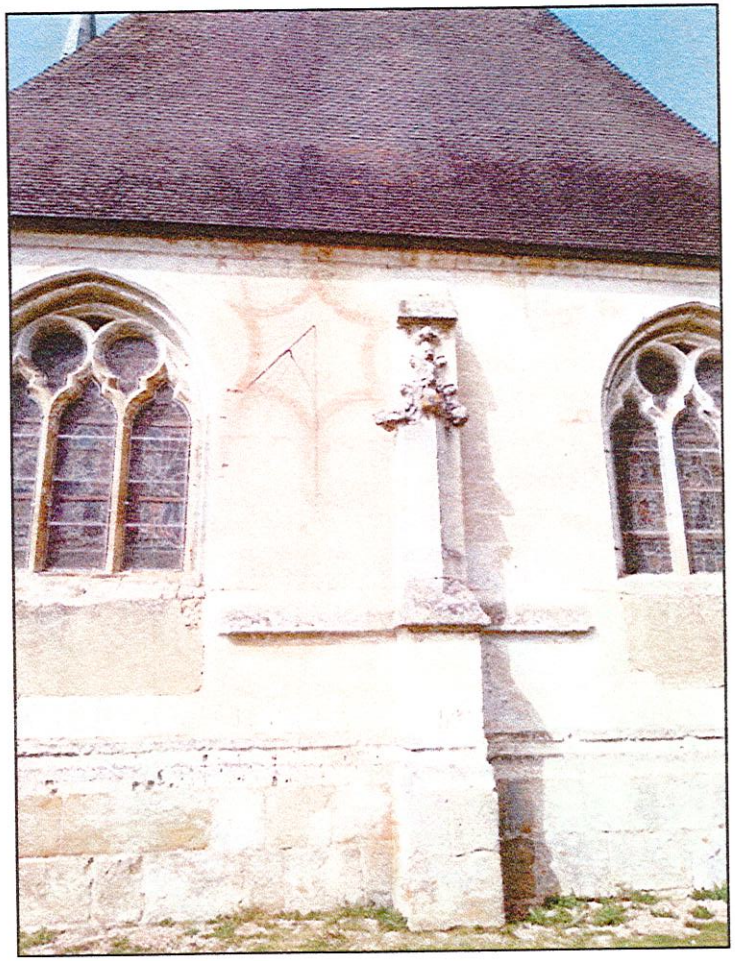
27190 Conches

02 32 30 32 98

tourisme@conchesenouche.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

DU FI DE L'AIRE AU FIDELAIRE





INFORMATIONS PRATIQUES :

Commune : Le Fidelaire

Stationnement : Parking du centre-bourg

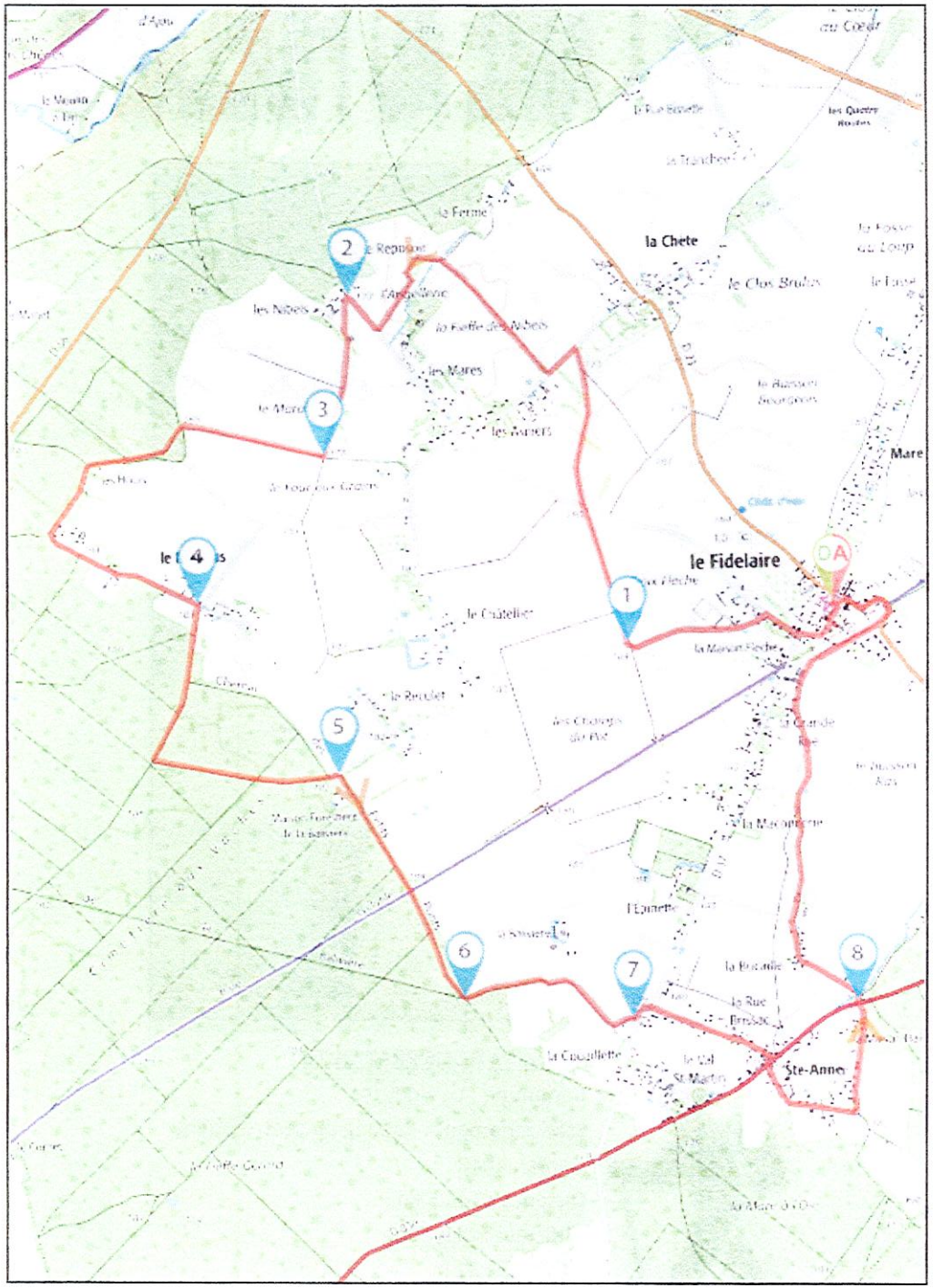
Durée : 4h10

Distance : 14,25 km

Difficulté : Moyenne

Dénivelé : 31 m

Balisage: Bleu



(D/A) **Depuis l'église Saint-Eloi du Fidelaire**, dos à la boulangerie, descendre à droite par la rue de la mairie, passer devant l'ancienne gare. À l'intersection, continuer tout droit, rue Maison Flèche, puis tourner à gauche, rue du Stade, direction "Le Chatelier, Le Maupas".

1 **Prendre le premier petit chemin à travers champs sur la droite**. À l'intersection, continuer sur ce chemin tout droit, à travers champs, jusqu'à la rue des Asniers. Tourner à gauche vers les habitations et tout de suite à droite dans un petit chemin de terre bordé d'arbres. Laisser un premier chemin sur la gauche. Au bout du chemin, prendre à gauche en contournant le bosquet. Longer le bosquet et tourner à droite vers le grand hangar. A la sortie du champ, reprendre la route à droite vers les maisons.

2 **A la première intersection**, tourner à gauche où vous découvrirez une petite maison à colombages et un colombier (sur votre droite). Emprunter le chemin de terre en direction du hangar, jusqu'à un carrefour de 4 chemins.

3 **Prendre le chemin sur la droite au milieu des champs**. A la patte d'oie, prendre le chemin de gauche dans le bois. Continuer tout droit, laisser les chemins sur votre droite. Rue des Houis, tourner à gauche direction "Le Maupas".

4 **À la mare**, quitter la route goudronnée et prendre à droite le petit chemin de terre en sous bois. Quelques mètres après, tourner à gauche dans un petit chemin ombragé qui s'enfonce en forêt. A la sortie du chemin, prendre à gauche vers la mare.

5 **Après celle-ci**, tourner tout de suite sur votre droite par le chemin des Petits Ponts. Après quelques ponts cachés sous du goudron, laisser un chemin sur la droite, puis une intersection : continuer tout droit.

6 **À l'intersection** (grillage sur la droite), tourner à gauche. Suivre le chemin entouré de champs et bordé de haies, continuer ce chemin maintenant goudronné (petite maison sur la droite abandonnée). Impasse de la Couaillette.

7 **Tourner à gauche puis à droite rue Brissac, direction Sainte-Anne**. À l'intersection route de Conches, par un droite/gauche, traverser prudemment la route, et prendre la rue Sainte-Anne. Une autre mare sur votre droite, continuer sur la gauche.

8 **A l'intersection,** traverser prudemment la route et prendre en face la rue de la Bucaille**.** Traverser la Bucaille. À la sortie de la Bucaille, dans le virage, prendre le chemin de terre sur la droite. Continuer tout droit et retrouver la route goudronnée. Suivre la rue des Buissonnets par la droite, continuer par la rue Saint-Éloi qui décrit une courbe à gauche, puis traverser le square à gauche en direction du terrain de pétanque. Passer devant la boulangerie puis le bar et retrouver l'église Saint-Eloi du Fidelaire (D/A).